

**2025-008**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONS LA TRIVALLE**

L'an deux mil vingt-cinq et le six mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mons La Trivalle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme ESCURET Arielle, Maire.

**Présents : A. ESCURET, R. LORIVAL, J. BOUISSON, C. COURTENS, P. AZA-VALLINA, I. BARTHE, G. BOUISSON, M. CLUZEL, D. MASSOL, M. MURIOT**

**Procurations : C. TARRAGA à C. COURTENS**

**Excusés : D. DOUARCHE, J. MAJRI**

**Secrétaire de séance : R. LORIVAL**

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL**

Madame Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Régis LORIVAL, conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2024, approuvant le budget primitif de l'exercice 2024 ;

Le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget principal 2024.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

**Le Conseil Municipal**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

Hors de la présence de Madame le Maire,

**À l'unanimité,**

- DÉCIDE d'approuver le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	661 763.87 €
Recettes de fonctionnement :	673 892.41 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	<b>12 128.54 €</b>
Résultat de fonctionnement N-1 (+101 439.08 €)	<b>113 567.62 €</b>

## INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	228 508.32 €
Recettes d'investissement :	256 839.94 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	<b>28 331.62 €</b>
Résultat d'investissement N-1	<b>30 584.56 €</b>

## RESULTATS DE CLOTURE EN TENANT COMPTE DES RESTES A REALISER :

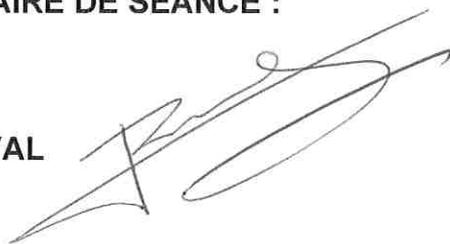
Restes à réaliser en N+1	Recettes RAR ttc	Dépenses RAR ttc	Solde RAR ttc
Section d'investissement	23 550.00 €	132 987.59 €	-109 437,59 €

- DECLARE que toutes les opérations de l'exercice 2024 sont définitivement closes,

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE :

Régis LORIVAL



*Transmis en sous-préfecture le 18/03/2025*

LE MAIRE :

Arielle ESCURET





COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE (1)**

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21340160700014

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**M. 57**

**Compte administratif  
Voté par nature**

BUDGET : PRINCIPAL (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

### II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

### III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet



B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	41
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	42
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	44
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	50
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	890 272,19	1 070 202,71	-35 778,34	A1 144 152,18
<b>Investissement</b>	228 508,32	396 310,30	(2) -137 217,42	A2 30 584,56
<b>Dont 1068</b>		139 470,36		
<b>Fonctionnement</b>	661 763,87	673 892,41	(3) 101 439,08	A3 113 567,62

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	467 937,04	III + IV	322 690,62	B1 -145 246,42
<b>Investissement</b>	I	404 369,72	III	373 785,16	B2 -30 584,56
<b>Fonctionnement</b>	II	63 567,32	IV	-51 094,54	B3 -114 661,86

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	-1 094,24
<b>Investissement</b>	A2 + B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	A3 + B3	-1 094,24

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES**

C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>404 369,72</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 980,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	18 552,99
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	303 752,17
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	90 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>63 567,32</b>
011	Charges à caractère général (4)	13 470,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	12 027,91
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	2 258,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	1 290,93
67	Charges spécifiques (4)	588,48

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**

C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>373 785,16</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 763,55
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	186 090,13
16	Emprunts et dettes assimilées	146 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>-51 094,54</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-6 712,75
73	Impôts et taxes	-5 070,30
731	Fiscalité locale	9 816,81
74	Dotations et participations (4)	-22 990,29
75	Autres produits de gestion courante (4)	-7 581,23
013	Atténuations de charges (4)	-424,14
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	-5,60
77	Produits spécifiques (4)	-211,52

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

II – PRESENTATION GENERALE		II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 661 763,87	G 673 892,41
	Section d'investissement	B 228 508,32	H 396 310,30
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 101 439,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 137 217,42 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 1 027 489,61	= G + H + I + J 1 171 641,79
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 63 567,32	K -51 094,54
	Section d'investissement	F 404 369,72	L 373 785,16
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 467 937,04	= K + L 322 690,62
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 725 331,19	= G + I + K 724 236,95
	Section d'investissement	= B + D + F 770 095,46	= H + J + L 770 095,46
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 1 495 426,65	= G + H + I + J + K + L 1 494 332,41

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		65 879,87
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		154 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	33 699,95	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	161 872,93	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>195 572,88</b>	<b>219 879,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	18 744,55
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 019,92	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>15 019,92</b>	<b>18 744,55</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 210 592,80</b>	<b>II 238 624,42</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	17 915,52	18 215,52
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 17 915,52</b>	<b>IV 18 215,52</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>228 508,32</b>	II + IV	<b>256 839,94</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	137 217,42	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	139 470,36

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>365 725,74</b>	II + IV + VI + VII	<b>396 310,30</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>30 584,56</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

**II**  
**B2**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	254 481,35	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	57 091,75
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	252 152,09	73 Impôts et taxes (sauf 731)	69 894,86
		731 Fiscalité locale	213 772,19
		74 Dotations et participations (1)	218 292,29
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	129 011,60	75 Autres produits de gestion courante (1)	96 091,06
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	524,14
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>635 645,04</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>655 666,29</b>
66 Charges financières	7 903,31	76 Produits financiers	10,60
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	300,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 643 548,35</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 655 976,89</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	18 215,52	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	17 915,52
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 18 215,52</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 17 915,52</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>661 763,87</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>673 892,41</b>
---	----------------	-------------------	---	----------------	-------------------

<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	101 439,08

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>661 763,87</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>775 331,49</b>
---	--------------------	-------------------	---	---------------------	-------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>113 567,62</b>				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

**II – PRESENTATION GENERALE****II****BALANCE GENERALE – DEPENSES****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 019,92	0,00	15 019,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		17 915,52	17 915,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	33 699,95	0,00	33 699,95
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	161 872,93	0,00	161 872,93
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>210 592,80</b>	<b>17 915,52</b>	<b>228 508,32</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

137 217,42

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	254 481,35		254 481,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	252 152,09		252 152,09
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	129 011,60	0,00	129 011,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	7 903,31	0,00	7 903,31
67	Charges spécifiques (9)	0,00	18 215,52	18 215,52
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>643 548,35</b>	<b>18 215,52</b>	<b>661 763,87</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

**II – PRESENTATION GENERALE****II****BALANCE GENERALE – RECETTES****C2****TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 744,55	0,00	18 744,55
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	65 879,87	0,00	65 879,87
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	154 000,00	0,00	154 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	18 215,52	18 215,52
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>238 624,42</b>	<b>18 215,52</b>	<b>256 839,94</b>

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1****139 470,36****Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté****0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	524,14		524,14
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 091,75		57 091,75
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	69 894,86		69 894,86
731	Fiscalité locale	213 772,19		213 772,19
74	Dotations et participations (8)	218 292,29		218 292,29
75	Autres produits de gestion courante (8)	96 091,06	0,00	96 091,06
76	Produits financiers	10,60	0,00	10,60
77	Produits spécifiques (8)	300,00	17 915,52	18 215,52
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>655 976,89</b>	<b>17 915,52</b>	<b>673 892,41</b>

**Pour information R002 Résultat positif reporté****101 439,08**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

**COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024**

Envoyé en préfecture le 18/03/2025  
Reçu en préfecture le 18/03/2025  
Publié le   
ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule auto
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
<b>TOTAL</b>	<b>632 878,04</b>	<b>228 508,32</b>	<b>404 369,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 508,32</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 252,94	33 699,95	18 552,99	0,00	0,00	33 699,95	
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	465 625,10	161 872,93	303 752,17	0,00	0,00	161 872,93	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>607 878,04</b>	<b>195 572,88</b>	<b>412 305,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>195 572,88</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 000,00	15 019,92	9 980,08	0,00		15 019,92	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>25 000,00</b>	<b>15 019,92</b>	<b>9 980,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 019,92</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>632 878,04</b>	<b>210 592,80</b>	<b>422 285,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 592,80</b>	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	17 915,52		0,00		17 915,52	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>17 915,52</b>		<b>0,00</b>		<b>17 915,52</b>	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	137 217,42						
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>770 095,46</b>	<b>365 725,74</b>	<b>404 369,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 508,32</b>	

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042)

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>770 095,46</b>	<b>396 310,30</b>	<b>373 785,16</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 13B)	251 970,00	65 879,87	186 090,13	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	300 000,00	154 000,00	146 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>551 970,00</b>	<b>219 879,87</b>	<b>332 090,13</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 978,46	158 214,91	7 763,55	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>165 978,46</b>	<b>158 214,91</b>	<b>7 763,55</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>717 948,46</b>	<b>378 094,78</b>	<b>339 853,68</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	45 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	7 147,00	18 215,52		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>52 147,00</b>	<b>18 215,52</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>770 095,46</b>	<b>396 310,30</b>	<b>373 785,16</b>	<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Di 041 = Rj 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							A1
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>632 878,04</b>	<b>228 508,32</b>	<b>404 369,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 508,32</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 252,94	33 699,95	18 552,99	0,00	0,00	33 699,95
2031	Frais d'études	52 252,94	33 699,95	18 552,99	0,00	0,00	33 699,95
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	465 625,10	161 872,93	303 752,17	0,00	0,00	161 872,93
2111	Terrains nus	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	147 000,00	0,00	147 000,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	108 000,00	0,00	108 000,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	15 000,00	2 060,50	12 939,50	0,00	0,00	2 060,50
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	102 693,12	-102 693,12	0,00	0,00	102 693,12
21532	Réseaux d'assainissement	36 731,28	0,00	36 731,28	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	16 000,00	5 497,20	10 502,80	0,00	0,00	5 497,20
21538	Autres réseaux	20 000,00	8 788,86	11 211,14	0,00	0,00	8 788,86
21568	Autre matériel, outillage incendie	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	9 893,82	42 318,24	-32 424,42	0,00	0,00	42 318,24
21831	Matériel informatique scolaire	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	325,01	-325,01	0,00	0,00	325,01
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	190,00	2 810,00	0,00	0,00	190,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>607 878,04</b>	<b>195 572,88</b>	<b>412 305,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>195 572,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	25 000,00	15 019,92	9 980,08	0,00		15 019,92
1641	Emprunts en euros	25 000,00	15 019,92	9 980,08	0,00		15 019,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>25 000,00</b>	<b>15 019,92</b>	<b>9 980,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 019,92</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>632 878,04</b>	<b>210 592,80</b>	<b>422 285,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 592,80</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	17 915,52		0,00		17 915,52
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	17 915,52		0,00		17 915,52
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	17 915,52		0,00		17 915,52
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>17 915,52</b>		<b>0,00</b>		<b>17 915,52</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

## Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>770 095,46</b>	<b>396 310,30</b>	<b>373 785,16</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	251 970,00	65 879,87	186 090,13	0,00
1313	Subv. transf. Départements	131 320,72	0,00	131 320,72	0,00
13173	Subv. transf. FEADER	11 643,40	0,00	11 643,40	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	109 005,88	0,00	109 005,88	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	450,00	-450,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	40 450,20	-40 450,20	0,00
13273	Subv. non transf. FEADER	0,00	11 642,63	-11 642,63	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	13 337,04	-13 337,04	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	300 000,00	154 000,00	146 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	154 000,00	146 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>551 970,00</b>	<b>219 879,87</b>	<b>332 090,13</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 978,46	158 214,91	7 763,55	0,00
10222	FCTVA	15 461,10	15 461,10	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	11 047,00	3 283,45	7 763,55	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	139 470,36	139 470,36	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>165 978,46</b>	<b>158 214,91</b>	<b>7 763,55</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>717 948,46</b>	<b>378 094,78</b>	<b>339 853,68</b>	<b>0,00</b>

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
021	Virement de la section de fonctionnement	45 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	7 147,00	18 215,52		0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	18 215,52		0,00
28031	Frais d'études	7 147,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>52 147,00</b>	<b>18 215,52</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>724 236,95</b>	<b>660 669,63</b>	<b>1 094,24</b>	<b>63 567,32</b>	<b>-1 094,24</b>	<b>0,00</b>	<b>661 763,87</b>
011	Charges à caractère général (3)	267 951,47	254 481,35	0,00	13 470,12	0,00	0,00	254 481,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	264 180,00	252 152,09	0,00	12 027,91	0,00		252 152,09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	131 270,00	129 011,60	0,00	2 258,40	0,00	0,00	129 011,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>663 401,47</b>	<b>635 645,04</b>	<b>0,00</b>	<b>27 756,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>635 645,04</b>
66	Charges financières	8 100,00	6 809,07	1 094,24	1 290,93	-1 094,24		7 903,31
67	Charges spécifiques (3)	588,48	0,00	0,00	588,48	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>8 688,48</b>	<b>6 809,07</b>	<b>1 094,24</b>	<b>1 879,41</b>	<b>-1 094,24</b>		<b>7 903,31</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>672 089,95</b>	<b>642 454,11</b>	<b>1 094,24</b>	<b>29 635,84</b>	<b>-1 094,24</b>	<b>0,00</b>	<b>643 548,35</b>
023	Virement à la section d'investissement	45 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 147,00	18 215,52			0,00		18 215,52
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>52 147,00</b>	<b>18 215,52</b>			<b>0,00</b>		<b>18 215,52</b>

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>724 236,95</b>	<b>660 669,63</b>	<b>1 094,24</b>	<b>63 567,32</b>	<b>-1 094,24</b>	<b>0,00</b>	<b>661 763,87</b>
--	-------------------	-------------------	-----------------	------------------	------------------	-------------	-------------------

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>622 797,87</b>	<b>673 892,41</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 094,54</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	100,00	524,14	0,00	-424,14	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 379,00	57 091,75	0,00	-6 712,75	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	64 824,56	69 894,86	0,00	-5 070,30	0,00
731	Fiscalité locale	223 589,00	213 772,19	0,00	9 816,81	0,00
74	Dotations et participations (3)	195 302,00	218 292,29	0,00	-22 990,29	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	88 509,83	96 091,06	0,00	-7 581,23	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>622 704,39</b>	<b>655 666,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-32 961,90</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	5,00	10,60	0,00	-5,60	0,00
77	Produits spécifiques (3)	88,48	300,00	0,00	-211,52	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>93,48</b>	<b>310,60</b>	<b>0,00</b>	<b>-217,12</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>622 797,87</b>	<b>655 976,89</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 179,02</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	17 915,52			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>17 915,52</b>			<b>0,00</b>
<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>101 439,08</b>				
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>724 236,95</b>	<b>775 331,49</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 094,54</b>	<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040)

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1	
Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>724 236,95</b>	<b>660 669,63</b>	<b>1 094,24</b>	<b>63 567,32</b>	<b>-1 094,24</b>	<b>0,00</b>	<b>661 763,87</b>
011	Charges à caractère général (4)	267 951,47	254 481,35	0,00	13 470,12	0,00	0,00	254 481,35
60611	Eau et assainissement	4 339,10	4 339,10	0,00	0,00	0,00	0,00	4 339,10
60612	Energie - Electricité	59 500,00	51 056,40	0,00	8 443,60	0,00	0,00	51 056,40
60622	Carburants	6 000,00	6 077,43	0,00	-77,43	0,00	0,00	6 077,43
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	1 082,62	0,00	917,38	0,00	0,00	1 082,62
60632	Fournitures de petit équipement	13 832,82	16 167,57	0,00	-2 334,75	0,00	0,00	16 167,57
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	2 209,11	0,00	-1 209,11	0,00	0,00	2 209,11
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	515,32	0,00	484,68	0,00	0,00	515,32
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 097,83	0,00	402,17	0,00	0,00	1 097,83
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	945,29	0,00	54,71	0,00	0,00	945,29
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	12 577,85	0,00	-6 577,85	0,00	0,00	12 577,85
6132	Locations immobilières	6 000,00	1 330,52	0,00	4 669,48	0,00	0,00	1 330,52
61351	Matériel roulant	1 500,00	978,00	0,00	522,00	0,00	0,00	978,00
61358	Autres	6 000,00	7 245,68	0,00	-1 245,68	0,00	0,00	7 245,68
61521	Entretien terrains	8 000,00	9 659,34	0,00	-1 659,34	0,00	0,00	9 659,34
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	725,00	0,00	275,00	0,00	0,00	725,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 854,48	19 707,02	0,00	11 147,46	0,00	0,00	19 707,02
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	5 652,66	0,00	347,34	0,00	0,00	5 652,66
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	2 029,20	0,00	970,80	0,00	0,00	2 029,20
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	4 756,04	0,00	-3 256,04	0,00	0,00	4 756,04
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	4 918,00	0,00	82,00	0,00	0,00	4 918,00
6156	Maintenance	16 500,00	20 014,02	0,00	-3 514,02	0,00	0,00	20 014,02
6161	Multirisques	15 583,40	17 404,66	0,00	-1 821,26	0,00	0,00	17 404,66
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	341,67	139,80	0,00	201,87	0,00	0,00	139,80
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	443,94	0,00	556,06	0,00	0,00	443,94
62268	Autres honoraires, conseils	6 000,00	10 405,58	0,00	-4 405,58	0,00	0,00	10 405,58
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 000,00	5 322,00	0,00	678,00	0,00	0,00	5 322,00

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	6 068,80	0,00	3 931,20	0,00	0,00	6 068,80
6234	Réceptions	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 478,57	0,00	-478,57	0,00	0,00	1 478,57
6237	Publications	0,00	2 160,00	0,00	-2 160,00	0,00	0,00	2 160,00
6238	Divers	1 000,00	1 252,35	0,00	-252,35	0,00	0,00	1 252,35
6251	Voyages, déplacements et missions	800,00	359,38	0,00	440,62	0,00	0,00	359,38
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	812,38	0,00	187,62	0,00	0,00	812,38
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	5 632,47	0,00	367,53	0,00	0,00	5 632,47
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,29	0,00	-0,29	0,00	0,00	0,29
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	4 062,27	0,00	-62,27	0,00	0,00	4 062,27
6282	Frais de gardiennage	1 200,00	1 215,36	0,00	-15,36	0,00	0,00	1 215,36
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	7 150,00	0,00	-150,00	0,00	0,00	7 150,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	14 811,00	0,00	189,00	0,00	0,00	14 811,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	531,00	0,00	-531,00	0,00	0,00	531,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 500,00	2 147,50	0,00	1 352,50	0,00	0,00	2 147,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	264 180,00	252 152,09	0,00	12 027,91	0,00		252 152,09
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	142,57	0,00	857,43	0,00		142,57
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 500,00	2 564,81	0,00	-64,81	0,00		2 564,81
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	427,76	0,00	72,24	0,00		427,76
64111	Rémunération principale titulaires	124 000,00	121 395,86	0,00	2 604,14	0,00		121 395,86
64112	SFT, indemnité de résidence	1 000,00	1 015,18	0,00	-15,18	0,00		1 015,18
64113	NBI	3 700,00	4 675,17	0,00	-975,17	0,00		4 675,17
64118	Autres indemnités	23 000,00	29 527,79	0,00	-6 527,79	0,00		29 527,79
64131	Rémunérations	27 900,00	16 615,56	0,00	11 284,44	0,00		16 615,56
64138	Primes et autres indemnités	800,00	0,12	0,00	799,88	0,00		0,12
64168	Autres emplois aidés	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 000,00	22 662,61	0,00	-662,61	0,00		22 662,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	42 338,30	0,00	-2 338,30	0,00		42 338,30
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	480,00	672,97	0,00	-192,97	0,00		672,97
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 000,00	8 200,39	0,00	4 799,61	0,00		8 200,39
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	154,00	0,00	1 346,00	0,00		154,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	1 011,80	0,00	-1 011,80	0,00		1 011,80
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	531,20	0,00	468,80	0,00		531,20
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	216,00	0,00	84,00	0,00		216,00

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	131 270,00	129 011,60	0,00	2 258,40	0,00	0,00	129 011,60
65134	Aides	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	35 700,00	35 548,61	0,00	151,39	0,00	0,00	35 548,61
65313	Cotisations de retraite	1 600,00	1 509,66	0,00	90,34	0,00	0,00	1 509,66
65315	Formation	500,00	359,00	0,00	141,00	0,00	0,00	359,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	20,23	0,00	979,77	0,00	0,00	20,23
65648	Participat* autres organismes transport	84 000,00	79 427,21	0,00	4 572,79	0,00	0,00	79 427,21
65733	Subv. fonct. départements	0,00	2 497,00	0,00	-2 497,00	0,00	0,00	2 497,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	1 000,00	0,00	-1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	6 370,00	7 058,00	0,00	-688,00	0,00	0,00	7 058,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	760,80	0,00	-760,80	0,00	0,00	760,80
65888	Autres	100,00	831,09	0,00	-731,09	0,00	0,00	831,09
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>663 401,47</b>	<b>635 645,04</b>	<b>0,00</b>	<b>27 756,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>635 645,04</b>
66	Charges financières	8 100,00	6 809,07	1 094,24	1 290,93	-1 094,24		7 903,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 700,00	4 104,00	0,00	596,00	0,00		4 104,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	600,00	0,00	1 094,24	600,00	-1 094,24		1 094,24
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 800,00	2 705,07	0,00	94,93	0,00		2 705,07
67	Charges spécifiques (4)	588,48	0,00	0,00	588,48	0,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	588,48	0,00	0,00	588,48	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>8 688,48</b>	<b>6 809,07</b>	<b>1 094,24</b>	<b>1 879,41</b>	<b>-1 094,24</b>		<b>7 903,31</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>672 089,95</b>	<b>642 454,11</b>	<b>1 094,24</b>	<b>29 635,84</b>	<b>-1 094,24</b>	<b>0,00</b>	<b>643 548,35</b>
023	Virement à la section d'investissement	45 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	7 147,00	18 215,52			0,00		18 215,52
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	18 215,52			0,00		18 215,52

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6811	Dot. amort. immos incorporelles	7 147,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>52 147,00</b>	<b>18 215,52</b>			<b>0,00</b>		<b>18 215,52</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	1 094,24
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 094,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043)

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		622 797,87	673 892,41	0,00	-51 094,54	0,00
013	Atténuations de charges (4)	100,00	524,14	0,00	-424,14	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	524,14	0,00	-524,14	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 379,00	57 091,75	0,00	-6 712,75	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	450,00	0,00	0,00	450,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	41 100,00	51 603,60	0,00	-10 503,60	0,00
70323	Red. occupation dom. public	729,00	600,00	0,00	129,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	8 000,00	4 790,65	0,00	3 209,35	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	97,50	0,00	2,50	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	64 824,56	69 894,86	0,00	-5 070,30	0,00
73211	Attribution de compensation	15 739,56	15 739,56	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	16 585,00	16 516,00	0,00	69,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	32 500,00	37 639,30	0,00	-5 139,30	0,00
731	Fiscalité locale	223 589,00	213 772,19	0,00	9 816,81	0,00
73111	Impôts directs locaux	196 389,00	187 146,00	0,00	9 243,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 737,00	0,00	-1 737,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	11 200,00	12 296,00	0,00	-1 096,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	16 000,00	12 593,19	0,00	3 406,81	0,00
74	Dotations et participations (4)	195 302,00	218 292,29	0,00	-22 990,29	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	86 627,00	86 627,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	73 630,00	73 630,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 320,00	3 320,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	3 625,00	301,29	0,00	3 323,71	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	28 000,00	28 899,00	0,00	-899,00	0,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	12 015,00	0,00	-12 015,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	13 000,00	0,00	-13 000,00	0,00
74888	Autres	100,00	500,00	0,00	-400,00	0,00

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
75	Autres produits de gestion courante (4)	88 509,83	96 091,06	0,00	-7 581,23	0,00
752	Revenus des immeubles	85 000,00	93 467,98	0,00	-8 467,98	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	829,83	829,83	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 680,00	1 793,25	0,00	886,75	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>622 704,39</b>	<b>655 666,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-32 961,90</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	5,00	10,60	0,00	-5,60	0,00
761	Produits de participations	5,00	10,60	0,00	-5,60	0,00
77	Produits spécifiques (4)	88,48	300,00	0,00	-211,52	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	88,48	0,00	0,00	88,48	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	300,00	0,00	-300,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>622 797,87</b>	<b>655 976,89</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 179,02</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	17 915,52			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	17 915,52			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>17 915,52</b>			<b>0,00</b>

## Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non blâchées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

**COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024**

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-137 217,42
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-137 217,42

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	139 470,36
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-137 217,42
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 252,94

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	25 000,00	15 019,92	404 369,72	419 389,64
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	78 655,10	18 744,55	373 785,16	392 529,71
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	53 655,10	3 724,63	-30 584,56	-26 859,93
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-137 217,42			-137 217,42
Affectation au 1068 ( C)	139 470,36	139 470,36		139 470,36
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	2 252,94			2 252,94
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-24 606,99

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 18/03/2025  
Reçu en préfecture le 18/03/2025  
Publié le   
ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>25 000,00</b>	<b>15 019,92</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>25 000,00</b>	<b>15 019,92</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 000,00	15 019,92
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>78 655,10</b>	<b>18 744,55</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>26 508,10</b>	<b>18 744,55</b>
10222	FCTVA	15 461,10	15 461,10
10226	Taxe d'aménagement (2)	11 047,00	3 283,45
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>52 147,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 147,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

## COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	45 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10225 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE</b>	<b>C3.1</b>

## Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
  - 21318 « Autres bâtiments publics »,
  - 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
  - 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
  - 2138 « Autres constructions »,
  - 2151 « Réseaux de voirie »,
  - 2152 « Installations de voirie »,
  - 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
  - 21828 « Autres matériels de transport »,
  - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
  - 2313 « Constructions en cours »,
  - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
  - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
- La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION</b>	<b>C3.2</b>

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

**COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE - PRINCIPAL - CA - 2024**

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
  - 2138 « Autres constructions »,
  - 2151 « Réseaux de voirie »,
  - 2152 « Installations de voirie »,
  - 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
  - 21828 « Autres matériels de transport »,
  - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
  - 2313 « Constructions en cours »,
  - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
  - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
- La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 034-213401607-20250306-2025008-DE

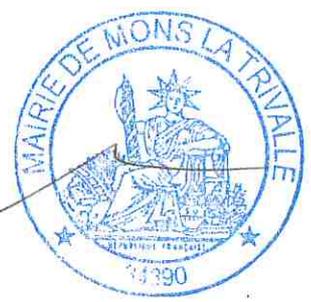


<b>V - ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : ~~0~~ 13  
 Nombre de membres présents : 0 10 + 1 procurator  
 Nombre de suffrages exprimés : 0 10  
 VOTES :  
 Pour : 0 10  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 27/02/2025

Présenté par (1). Régis LORISAL, 1er adjoint  
A, le Mons, le 06/03/2025



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
A, le  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

*transmis en sous-préfecture le 18/03/2025*

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».  
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Handwritten signatures in blue ink, including a large signature in the center and several others around it.